



CCI PAU BÉARN

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Création entreprise :
Identifier les points-clés pour un projet réussi



FRANCE
compétences

CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique



Le référentiel de compétences est la base de la formation. Quelles que soient les activités pédagogiques mises en place, elles doivent permettre aux candidats d'acquérir ces compétences.

ACTIVITÉS

L'analyse de ses capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant (C1 à C3)

COMPÉTENCES

C1 - Identifier les facteurs internes (aspirations, motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources) qui sous-tendent l'envie d'entreprendre, afin d'imaginer une idée entrepreneuriale cohérente avec le porteur de projet et de relier cette envie entrepreneuriale à la situation actuelle du porteur de projet.

C2 - Identifier les points forts et les lacunes du porteur de projet vis-à-vis des compétences-clés d'un chef d'entreprise,
afin de déterminer de quels professionnels s'entourer et de définir les compétences utiles à développer pour faciliter la réalisation du projet entrepreneurial.

C3 - Positionner la posture entrepreneuriale du porteur de projet au regard du profil type d'un entrepreneur,
afin de s'assurer de la capacité du porteur de projet à devenir chef d'entreprise ou d'identifier les actions à mener pour développer les aptitudes manquantes.

ACTIVITÉS

L'identification des contraintes et opportunités d'un projet entrepreneurial
(C4 à C5)



COMPÉTENCES

C4 – Identifier les enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial en définissant sa responsabilité sociale et environnementale (RSE), en évaluant sa volonté et ses possibilités d'engagement dans une démarche de développement durable et d'inclusion par une politique de non-discrimination et d'intégration de la diversité, afin de développer une activité éthique et durable.

C5 – Identifier les menaces, opportunités et contraintes du projet entrepreneurial, en repérant les raisons internes et externes (environnement) facteurs d'échec et de succès, notamment au regard de la concurrence et de la réglementation, afin de clarifier les points d'attention et risques du projet.



ACTIVITÉS

L'identification des étapes, outils et ressources nécessaires à la construction d'un projet entrepreneurial
(C6 et C8)

COMPÉTENCES

C6 – Identifier les étapes nécessaires à la transformation d'une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable,
afin de positionner son projet dans le temps et d'identifier l'ensemble des actions à mener.

C7 – Identifier les outils essentiels pour transformer une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable,
afin d'être en mesure de formuler le modèle économique associé au projet entrepreneurial

C8 – Décider les stratégies opérationnelles à mener en fonction des objectifs commerciaux définis

ACTIVITÉS

L'évaluation des ressources nécessaires au projet entrepreneurial et l'identification des méthodes de prévisions financières et de pilotage de l'activité
(C9 à C12)

COMPÉTENCES



C9 – Identifier les moyens humains et matériels à mettre en œuvre au regard des objectifs commerciaux et opérationnels visés afin de s'assurer de l'exécutabilité du projet d'entreprise et, le cas échéant, de l'ajuster.

C10 – Définir le seuil de rentabilité à atteindre au regard de ses propres attentes en matière de rémunération afin d'adapter les stratégies opérationnelles.

C11 – Identifier les grands principes de gouvernance et de fonctionnement d'une entreprise
afin d'être en mesure de choisir la forme juridique, le régime fiscal et le régime social adapté au projet et au porteur de projet

C12 – Identifier les indicateurs essentiels de l'entreprise
afin de piloter l'entreprise de façon adaptée

ÉPREUVE ORALE

de 8 à 10 minutes réalisée sur la base d'une simple idée ou sur le projet envisagé par le candidat, le principal étant que le candidat entrepreneur :

- Démontre la cohérence Homme – projet
- Prouve qu'il a compris ce que recouvrait le métier de chef d'entreprise
- Expose sa compréhension de la posture entrepreneuriale, son positionnement par-rapport à cette posture et son plan d'actions à mener pour disposer de l'ensemble des compétences nécessaires à la construction et au pilotage d'un projet entrepreneurial
- Explique en synthèse le contexte de marché dans lequel le projet pourrait se mettre en place en identifiant les potentiels enjeux sociétaux du projet afin que les menaces et opportunités du marché.

ÉPREUVE ÉCRITE

qui consiste en une mise en situation fondée sur une étude de cas comportant trois parties :

- les méthodes, outils et cadre juridique adapté pour transformer une idée en projet entrepreneurial
- les stratégies opérationnelles
- les aspects financiers d'un projet entrepreneurial



CCI PAU BEARN – 21 Rue Louis Barthou – BP 128 – 64 001 Pau Cedex
T. 05 59 82 51 11 – F. 05 59 27 02 84
contact@pau.cci.fr www.pau.cci.fr
Siret 186 400 024 000 11 – NAF 9411Z
N° Identification TVA : FR31186400024
DA : 72 64 P0005 64